Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 47

Artikel: Lausanne, le 20 novembre 1869
Autor: S.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180533

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septième année. N° 47. Samedi 20 Novembre 1869.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 20 novembre 1869.

On se rappelle qu'au printemps 1867, une pétition des habitants de La Vallée fut adressée au Grand Conseil pour demander l'étude des moyens propres à éviter les crues extraordinaires qui se manifestent de temps en temps dans les eaux du lac de Joux. Ces crues qui reviennent à des époques toujours plus rapprochées, tous les dix ans environ, sont un sujet de craintes et de préoccupations permanentes.

Le lac de Joux, on le sait, se trouve dans des conditions exceptionnelles ; il reçoit d'une manière constante les eaux que lui amène l'Orbe, mais n'a pour s'écouler aucun lit régulier ; les fissures des rochers et les entonnoirs qui se trouvent en divers points du contour soit du grand lac, soit du lac Brenet, représentent les seules issues par lesquelles les eaux du lac peuvent quitter La Vallée.

Le niveau du lac a dû être plus élevé qu'aujourd'hui à une époque bien antérieure à l'apparition de l'homme dans ces contrées. La formation de nouvelles fissures dans les couches calcaires du Jura a facilité l'écoulement de l'eau et produit l'abaissement du niveau du lac, de telle sorte qu'à l'époque des premiers établissements de La Vallée, le lac était plus bas qu'aujourd'hui ; le lac Brenet n'était qu'une rivière conduisant les eaux du lac de Joux dans un grand entonnoir.

On lit à ce sujet dans le dictionnaire de Levade :

« On prétend qu'il n'y avait autrefois dans cette » vallée qu'un lac très petit ; à son extrémité, près » du local où a été bâti dès lors le village du *Pont*, » un ruisseau s'en détachait, traversait un grand » marais, quelquefois inondé, et allait se perdre au » pied des collines de l'*Epine*, dans les fentes des » rocs. Les religieux, dans le XIVe siècle, désirant » augmenter la pêche, dont ils vivaient en grande » partie, résolument d'agrandir le lac ; dans ce but, » ils bouchèrent avec soin les *entonnoirs*.

» Alors, non-seulement le lac supérieur s'étendit » considérablement, aux dépens de ses rivages en- » core inhabités, mais le marais devint un second » lac plus petit que le premier, et prit le nom de » lac *Brenet*. »

M. le député Lucien Reymond, dans un travail qu'il vient de publier, déclare inexacte cette version ; il explique de la manière suivante la surélévation des eaux du lac :

« En 1626, un nommé Hippolyte Rigaud habitait » l'Abbaye. Cette famille, originaire de Genève, était » venue avec d'autres (les Dunand, par exemple) se » fixer dans ce village lors de la vente des biens du » couvent ordonnée par LL. EE. en 1560. Il avait » fondé une usine en Bonport où plusieurs autres » ont existé simultanément, au creux du Martinet, » par exemple. Ces usines étaient mues par des ca- » naux venant déverser dans des entonnoirs secon- » daires existant dans les rochers. Or il paraît » qu'elles manquaient d'eau assez fréquemment, » ce qui engagea Hippolyte Rigaud à boucher le » principal entonnoir pour élever le niveau des » eaux. On ignore les détails de cette affaire, mais » il y a apparence que Rigaud n'avait pas calculé les » conséquences de son action, car ses usines furent » anéanties. Lui-même dut s'enfuir effrayé et pour- » suivi par la haine publique.

» On a mis en doute ce fait, mais j'en ai acquis » la preuve certaine en mettant la main sur les » documents relatifs à cette affaire, sur l'enquête et » le jugement qui s'ensuivirent. »

La pétition dont nous parlions en commençant a été renvoyée au Conseil d'Etat, qui a fait étudier les trois questions suivantes :

1° Serait-il possible d'ouvrir un tunnel pour régler le niveau des lacs de la Vallée ?

2° Quelle direction devrait-on choisir ?

3° Y aurait-il lieu de combiner l'ouverture de ce tunnel avec une nouvelle route à diriger dès la Vallée à la gare de Vallorbes ?

Un rapport a été présenté sur ces diverses questions par M. Lucien Reymond, dans une assemblée des habitants de la Vallée, et c'est à ce travail que nous empruntons les renseignements qui suivent, sur l'état de la question.

Il s'agirait de régulariser l'écoulement des eaux du lac Brenet en construisant un canal souterrain qui, partant de la *Tornaz*, à l'extrémité nord du lac, viendrait déboucher au pré de la Fontaine, en passant sous le Mont d'Orzières. Ce canal, de 170 perches de longueur, viendrait jeter ses eaux dans le lit du ruisseau des Epoisats ; celui-ci qui en temps ordinaire se perd complétement dans des entonnoirs, s'écoule, lors des grandes pluies, au travers des prés, puis vient se répandre sur les champs de Vallorbes, pour se jeter dans l'Orbe ; quelques travaux d'encaissement deviendraient nécessaires dans le cours inférieur du ruisseau lorsque la quantité de ses eaux serait augmentée. Les prés

traversés par le ruisseau sont disposés en étages; les chutes qui existent dans le passage de l'un à l'autre offriraient une force motrice que des usines pourraient facilement utiliser.

D'autres tracés ont été étudiés, mais paraissent moins favorables que celui dont nous venons de parler.

A la construction du canal se rattacherait celle d'une route destinée à mettre la Vallée en communication facile avec la gare de Vallorbes. Le canal souterrain deviendrait un tunnel de 16 à 18 pieds de hauteur sur autant de largeur; au-dessous, sur l'un des côtés, serait creusé le canal de 3 pieds de largeur sur 10 de profondeur; il serait voûté en maçonnerie sèche, de manière que l'emplacement occupé par lui pourrait être utilisé pour la voie.

L'emplacement présumé de la gare de Vallorbes est à 672 pieds au-dessous du niveau du lac; le tracé proposé par M. Reymond aurait une longueur totale de 21,100 pieds, ce qui indique une pente moyenne de 3 $^1/_{10}$ p. $^0/_0$; cette pente, de 2 $^0/_0$ sous le tunnel, serait un peu plus forte dans la partie de la route située à ciel ouvert et qui en est la plus grande partie : 1700 pieds en tunnel, 19,400 en route ordinaire.

Nous ne voulons pas entrer ici dans de minutieux détails qui n'intéressent que les personnes connaissant parfaitement la localité. Nous avons seulement voulu faire connaître un projet dont l'exécution offrirait à la Vallée du lac de Joux ce double avantage: de la mettre à l'abri des exhaussements très inquiétants des eaux du lac et de lui offrir un débouché commode sur Vallorbes, et par suite, de la mettre en communication directe et rapide avec la plaine.

Il y aurait lieu d'examiner si une voie ferrée ne pourrait pas, mieux que la route ordinaire, supprimer l'espèce d'isolement dans lequel se trouve l'intéressante contrée du lac de Joux. Les chutes d'eau qui existent sur plusieurs points pourraient offrir, peut-être, une force suffisante pour la locomotion; le système Larmanjat se trouverait aussi dans des conditions favorables pour circuler sur la nouvelle voie, à cause de la faible pente que présenterait celle-ci.

Nul doute que les essais qui vont être tentés entre Lausanne et Ouchy n'apportent un contingent d'idées nouvelles aux hommes d'initiative qui se préoccupent des moyens d'établir des communications plus faciles entre la Vallée et le reste du pays.

S. C.

Grandson.

I.

Du petit vallon transversal de Valleyres jusqu'au cap avancé que le mont Aubert détache au lac de Neuchâtel, s'étend une fertile et riante contrée d'environ deux lieues de longueur sur une demi-lieue de large. Soit que le gentil mois de mai couvre la plaine d'une neige odorante ou gagne avec son brillant tapis de verdure les alpages les plus élevés, soit que l'automne empourpre les bois de hêtres de ses teintes mélancoliques, rien n'est plus pittoresque ni plus charmant dans le canton de Vaud que ce petit coin de terre abrité contre les vents du Nord et qui va s'adosser à l'Occident à la haute muraille du Jura, couverte à peu près jusqu'au sommet de riches cultures, de prairies et de hameaux. Les flots purs de l'Arnon l'arrosent en écharpe, et dans leurs méandres nombreux semblent y regretter la brieveté de leurs cours. Un chemin, qui conduit de Grandson au Mauborget et qui va tomber sur Motiers, fait communiquer directement ce pays avec le Val-de-Travers. De Fontanezier, petit village à mi-côte au-dessus de Bonvillars, un sentier passe le col du *Serolliet*, à la droite du Tévenon et redescend par Provence et Mutrux dans le vallon de la Tannaz, fermé à la gorge par le château de Vaumarcus.

Légèrement renflé le long du lac, le petit plateau que nous décrivons s'abaisse derrière Onnens pour former un marais (la Sagne d'Onnens) où s'élèvent quatre fort beaux menhirs.

C'est à cette hauteur que passait la plus ancienne chaussée du pays, de Concise à Champagne, où elle se bifurquait pour atteindre Vuitteboeuf et Grandson. La *via strata*, aujourd'hui découpée en tronçons encore praticables, suivait la lisière des bois au-dessus de la Sagne d'Onnens. Les routes des bords du lac paraissent être d'une construction beaucoup plus récente et n'étaient jadis que des sentiers pour les piétons.

Les riches découvertes lacustres faites à Concise, les menhirs ci-dessus mentionnés, auxquels on pourrait ajouter celui de St-Aubin, aux trous mystiques parfaitement visibles, et la célèbre pierre du Toffay ou de Neptune; les noms évidemment celtiques d'Arnon, d'Onnens et de Tevenon attestent que cette contrée est habitée dès la plus haute antiquité et que nos premiers pères, les Celtes, avaient su y trouver dans les bois et les eaux le vivre et le couvert.

D'autre part, l'église de Grandson avec ses matériaux romains, ses colonnes de marbre blanc, d'un seul fût, et ses chapiteaux sculptés de têtes d'hommes, d'aigle ou de lion et les tuiles trouvées un peu partout jusqu'au versant de la montagne, attestent le passage en ces lieux de la civilisation gallo-romaine.

Le moyen-âge, à partir de l'an 1000, y a inscrit son blason tout entier dans le château de Grandson et la Chartreuse de la Lance; et le 18me siècle enfin y a dicté à Elie Bertrand un livre tout idyllique dans les chalets du Tévenon. Mais d'un bout à l'autre de ce petit coin de terre historique il est un nom qu'on retrouve à chaque pas et qui l'a rendu mémorable à jamais, c'est celui du rival de Louis XI, l'infortuné Charles-le-Hardi. Cette sombre figure apparaît sur tout ce rivage à la fois et l'a frappé du magique reflet de sa grande et tragique existence.

(A suivre.)

La Science et le Concile.

On fait flèche de tout bois pour donner le plus d'éclat possible à la grande manifestation catholique